



SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi
République de Côte d'Ivoire, RC n° CI-ABJ-1975-B-16137

RAPPORT ANNUEL sur l'exercice clos le 31.12.2017



**ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE
du 3 Avril 2018**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2018

S O M M A I R E

	Page
A. Direction de SICABLE.	3
B. Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire du 03 Avril 2018.	4
C. Rapport de Gestion du Conseil d'Administration & rapport joint du Président visé aux articles 831-2 et 831-3 de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales, à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire du 03.4.2018.	5 à 15
D. Texte des résolutions soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire.	16 à 17
E. Comptes Annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017.	18 à 23
G. Rapports Général et Spécial des Commissaires aux Comptes.	

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2018

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- ✓ Monsieur **Jordi CALVO** (Président)
- ✓ Monsieur **Frédéric TAILHEURET** (Directeur Général)
- ✓ Monsieur **Victor DELCHAN OUEDRAOGO**
- ✓ Société **PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES FRANCE**
(ayant pour représentant permanent Monsieur **Laurent TARDIF**)
- ✓ Monsieur **Alessandro BRUNETTI**
- ✓ Monsieur **Jacques BERDALA**

COMMISSARIAT AUX COMPTES

Les titulaires

ERNST & YOUNG

ECR INTERNATIONAL

Les suppléants

GRANT THORTON

SIGECO

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2018

ORDRE DU JOUR

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur la situation et l'activité de la société pendant l'exercice clos au 31 décembre 2017, et du Rapport joint du Président ;
2. Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes ;
3. Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE du traité de l'OHADA et approbation de chacune des dites conventions;
4. Approbation des comptes annuels clos le 31.12.2017, et quitus aux Administrateurs ;
5. Affectation du résultat ;
6. Fixation du montant des indemnités de fonction des Administrateurs pour l'exercice 2018 ;
7. Composition du Conseil d'Administration ;

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2018

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ET RAPPORT JOINT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Mesdames, Messieurs,

Vous avez été régulièrement convoqués et nous vous avons réunis ce jour, en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la Loi et à nos statuts, et tous les documents et pièces prévus par la réglementation ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis, pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats dégagés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Nous vous présentons tout d'abord le rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité et l'exercice clos le 31.12.2017, et le rapport joint du Président du Conseil d'Administration à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

1. CONTEXTE DE L'ANNEE 2017

L'année 2017 a été marquée par plusieurs facteurs :

- La croissance mondiale selon l'OCDE a augmenté de 3.5% en 2017 et accroît la demande en matières premières ce qui a contribué à une forte augmentation des cours du cuivre et de l'aluminium;
- Après un certain tassement au 2^e trimestre, une remontée des cours du cuivre (>15%) et de l'aluminium (>12) s'est produite au 2^e semestre;
- La Côte d'Ivoire en 2017 a continué à afficher un rythme très soutenu de sa croissance : +7 à 8% selon les sources, bien supérieure à la moyenne de l'Afrique (2.4%), ce qui traduit la confiance des investisseurs et l'implication de l'Etat ivoirien;
- L'Etat ivoirien, a, par ailleurs, réussi son émission d'obligations souveraines à l'International en récoltant 137 Milliards de CFA alors qu'il en espérait 120;
- Malgré une progression peu significative dans le classement « Doing Business », la Côte d'Ivoire a renforcé le niveau de confiance que lui accorde les investisseurs et bailleurs de fond internationaux ;
- Malgré quelques heurts de certaines catégories sociales en 2017 et malgré la chute des cours du cacao, principale ressource à l'exportation, L'Etat ivoirien a réussi à contenir le mécontentement et continue à consolider ses institutions résolument tournées vers la modernité ;
- Le développement des infrastructures d'Energie et de Télécommunication apparait comme un levier de croissance indispensable pour l'ensemble des pays de la sous-région. Il entraîne dans son sillage des investisseurs privés régionaux ou internationaux dans les secteurs de l'industrie et de la construction. Tous ces secteurs sont consommateurs des produits fabriqués par Sicable, qui en s'appuyant sur son image de qualité et son appartenance au groupe leader mondial du secteur doit accroître ses parts de marchés ;

2. EXAMEN ET ARRETE DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

a. Les Produits : Activité commerciale et industrielle.

Au niveau local

Suite aux investissements de l'Etat ivoirien, SICABLE améliore son Chiffre d'affaires en Côte d'Ivoire de 2 288 MCFA soit +25 % avec une hausse de 32 % des volumes:

- Forte progression des produits Aluminium fabriqués 29% en volume et 45% en valeur et des activités de Négoce dans ces produits (+14%) due au report sur 2017 des projets d'électrification de l'Etat Ivoirien (EPT);
- Expansion des produits Cuivre (+21% en volume et +18% en valeur).

A l'exportation

En revanche, à l'Export, l'exercice 2017 enregistre un recul avec -21 % en valeur sur la zone UEMOA soit - 264 MCFA.

L'essentiel de cette baisse s'explique par le fort ralentissement des activités au Mali (Moins d'appels d'offres remportés par nos clients) et insuffisamment compensé par la reprise des activités avec le Sénégal.

Un renforcement des ressources a d'ailleurs été décidée afin de construire une présence plus fréquente sur les marchés à l'Export.

Au total, le chiffre d'affaires global de l'exercice s'est établi à 12.477 millions de FCFA contre 10.472 millions de FCFA en 2016, en hausse de 19 %.

Sur le plan industriel, la production annuelle en tonnes s'est adaptée aux volumes des ventes et a progressé de 36% .

Les autres produits

La variation de -46 MFCFA est essentiellement constituée de la comptabilisation du solde de consignation/déconsignation des tourets de 2014 (Tourets non retournés par les Clients).

b. Achats consommés

Matières premières

Les achats consommés passent donc de 3 828 MFCFA en 2016 à 6 061 MCFA en 2017.

Il est à noter qu'en 2017, les cours des métaux, qui avaient entamé en novembre 2016, une remontée spectaculaire ont continué à progresser de 25% sur le cuivre et de 20% sur l'Aluminium (en moyenne annuelle).

Dans un contexte politique stabilisé, la notation pays de la Côte d'Ivoire se maintient dans la catégorie "risque significatif" avec une note "C" en décembre 2017) (source : Euler Hermes) mais la COFACE classe le pays en « B ».

Les Autres postes de charges

Les variations le plus souvent à la baisse s'expliquent pour l'essentiel par l'ajustement des dépenses au volume de production et de vente.

- ✓ La baisse les dépenses de transport diminuent de 9% (surtout via le transport sur Ventes -35% suite à la baisse des Exportations).

- ✓ Les Services extérieurs reculent de 1%.
- ✓ Impôts & Taxes
La variation de -16 MCFA provient essentiellement de la baisse des BNC sur les fournisseurs étrangers.
L'action en Contentieux avec la DGI diligentée en 2015 n'a pas encore aboutie.
- ✓ Charges de Personnel
La variation à la hausse de 126 MCFA s'explique par :
 - Le recours au personnel journalier plus important suite au volume en hausse (+47 MCFA) ;
 - Les coûts de départs de plusieurs agents de maîtrise ;
 - Des heures supplémentaires des permanents suite à la hausse du volume.
- ✓ Les autres charges baissent de 303 MCFA du fait du changement de technique pour les provisions pour créances douteuses (268 MCFA) où, dorénavant, seule la variation est inscrite dans les comptes de charges .
Concernant les rotations lentes, la situation s'est globalement améliorée de 31 MCFA.

c. Les amortissements et les provisions

Amortissements

Les dotations aux comptes d'amortissement sont en hausse de 20 MFCFA suite à la mise en service des nouvelles machines (en 2016, certaines ne l'avaient été qu'en cours d'année).

Provisions

Risques Client

Pas de variation significative dans la provision des créances ordinaires, essentiellement constituée de créances douteuses anciennes.

Provision pour fluctuation des cours (PFC)

SICABLE est admise à constituer une PFC sur les stocks de cuivre, inscrite au passif du bilan dans les comptes de provisions réglementées et fonds assimilés, en exonération temporaire d'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux.

L'évolution du cours LME des métaux a pour effet une hausse de la provision de 80 MCFA par rapport au 31 décembre 2016.

Sur recommandations des Commissaires aux comptes, le montant est placé dans les charges HAO (Hors Activités Ordinaires) du Compte de Résultat.

Provisions pour Risques et Charges

Sicable maintient des provisions prudentes pour pallier à un niveau de risque cohérent avec son activité Suite aux observations des Commissaires aux Comptes fin 2016, des provisions anciennes ont été reprises (principalement le risque sur le contrôle douanier de 2008 non notifié).

Le Résultat d'Exploitation s'établit à 1 353 MCFA contre 885 MCFA en 2016
--

d. Résultat Financier et H.A.O (Hors Activités Ordinaires)

Le résultat financier s'élève à 4.45 MCFA suite quelques escomptes obtenus.

H.A.O: Provision pour fluctuation des cours (PFC)

SICABLE est admise à constituer une PFC sur les stocks de cuivre, inscrite au passif du bilan dans les comptes de provisions réglementées et fonds assimilés, en exonération temporaire d'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux.

Le calcul de 2017 aboutit à une charge de 79 MCFA .

e. Investissements

Les investissements réalisés au cours de l'exercice 2017 atteignent un niveau de 90.9 millions de FCFA, contre 298.9 millions de FCFA en 2016.

Les éléments essentiels concernent l'informatique pour 30 MCFA, un chariot (15 MCFA) et de l'équipement industriel.

f. Besoins en Fonds de roulement & Trésorerie

Variation du Besoin en Fonds de Roulement Global

Suite au financement des investissements, SICABLE dégage un excédent en Financement net global de 515 MCFA au 31/12/2017.

Trésorerie

La Trésorerie nette s'accroît de 318 MCFA par rapport au 31 décembre 2016 mais il convient de noter que les disponibilités immédiates sont très stables : Ce sont les valeurs à encaisser (Effets non échus) qui sont bien supérieures à fin 2017 par rapport à fin 2016 (+320 MCFA).

3. PERSPECTIVES DE L'ANNEE 2018

Le budget que nous avons bâti pour 2018, repose sur une croissance forte de notre production, nécessaire pour répondre au développement des infrastructures de la sous-région, ainsi que des nombreux projets dans les secteurs industriels et de la construction.

Sur le plan commercial, l'accent est mis sur les marchés à l'Export pour lesquels nous avons alloué des ressources supplémentaires afin d'améliorer notre présence et promouvoir la qualité de nos produits.

Ce renforcement est rendu nécessaire pour accompagner l'intégration régionale qui offre à nos clients installateurs de plus en plus de possibilités d'accès au marché.

Les actions d'améliorations de productivité se poursuivront en 2018 afin d'accroître notre compétitivité et de nous permettre de nous positionner.

Nous poursuivrons le développement des activités supplémentaires vers nos clients en leur proposant des services associés à la vente de nos produits, leur offrant un meilleur usage de leur investissement et une plus grande pérennité de leurs installations .

En parallèle, Sicable s'implique dans des partenariats de formation technique et de transfert de compétences afin de promouvoir son savoir-faire.

La reprise de la croissance, notamment asiatique continue à tirer le prix des matières premières vers le haut, ce qui nécessitera une surveillance accrue de la trésorerie alors que nous devons faire face à une augmentation des délais de paiements.

Nous portons à l'attention du Conseil la mise en application au 1^{er} janvier 2018, du nouveau référentiel comptable Syscohada révisé, qui a pour objectif de se rapprocher la Comptabilité sociale Ivoirienne des Normes Internationales IFRS.

A cet effet, de nouveaux Etats Financiers 2017 dits « pro-forma » seront réalisés conformément à ce nouveau référentiel et serviront de bases de référence aux Etats financiers de fin 2018.

Les nouvelles normes, notamment en termes de valorisation des stocks, auront un impact, mais non encore évalué.

4. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 présentent un bénéfice net d'impôt de 980.205.997 FCFA (contre un bénéfice net au titre de l'exercice 2016 d'un montant de 597.612.951 FCFA) se décomposant comme suit :

-	Bénéfice d'exploitation	: + 1.353.230.250	FCFA
-	Résultat Financier	: + 4.450.913	FCFA
-	Résultat H.A.O.	: - 79.316.666	FCFA
-	Impôts sur les bénéfices	: - 298.158.500	FCFA

	Bénéfice net d'impôt	: + 980.205.997	FCFA

Le Conseil d'Administration propose d'affecter le résultat distribuable, constitué du bénéfice de l'exercice d'un montant de 980.205.997 FCFA et du report à nouveau antérieur s'élevant à 3.570.461.513 FCFA, soit une somme de 4.550.667.510 FCFA, comme suit :

-	Dividendes bruts	: 657 777 778	FCFA
-	Affectation Compte « report à nouveau »	: 3 892 889 732	FCFA

Sur la base de cette répartition, le dividende brut par action serait de 111.11 FCFA.

Après retenue à la source au titre de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières (IRVM) dont le taux est actuellement de 10%, le dividende net par action sera de 100 FCFA.

ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL AU DERNIER JOUR DE L'EXERCICE

L'article 547-1- de l'acte uniforme révisé dispose que, désormais, le rapport présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale, rend compte annuellement de l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice.

Nous vous indiquons donc qu'au 31.12.2017, aucun salarié de SICABLE ne dispose d'actions inscrites sur le registre des titres nominatifs de SICABLE.

NB : la Société ne dispose pas des moyens lui permettant de faire le lien entre les nombreux actionnaires détenant des titres via la BRVM, au Flottant, et leur éventuelle qualité de salarié de la Société.

5. INDEMNITES DE FONCTION POUR L'EXERCICE 2018

En application des dispositions de l'article 17 bis de nos statuts, nous vous proposons de fixer à 4.200.000 FCFA (quatre millions deux cent mille francs CFA) le montant global brut des indemnités de fonction alloué au Conseil d'Administration pour l'exercice 2018 (soit un montant brut de 700.000 FCFA par administrateur).

6. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

6.1. Mandat d'Administrateur de M. Jordi CALVO

Le mandat d'Administration de M. Jordi CALVO, né le 30 juin 1964 à Gava - Espagne, de nationalité Espagnole, titulaire du passeport espagnol numéro BD 214954 délivré le 2.5.2008, demeurant Cami de Sant Cugat al Papiol n° 123 -08195 Sant Cugat del Vallès, Barcelone - Espagne, vient à échéance à l'issue de la présente Assemblée.

Votre conseil d'Administration vous propose de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Jordi Calvo pour une durée de trois (3) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2021 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

6.2. Démission de M. Alessandro BRUNETTI et cooptation de M. Daniele MAZZARELLA

Le Conseil d'Administration du 15 février 2018 a pris acte de la démission de M. Alessandro BRUNETTI de son mandat d'Administrateur avec effet à l'issue dudit Conseil, et a coopté en qualité d'Administrateur, en remplacement et pour la durée du mandat d'Administrateur de M. BRUNETTI restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2019 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

Monsieur Daniele MAZZARELLA,
né le 20 Juillet 1972 à Milan - Italie, de nationalité italienne,
Demeurant 14 rue Saint Merri 75004 Paris
titulaire du passeport italien numéro YA4750156 délivré le 12.2.2013 à Miami (Floride) - USA par le
Consulat Général d'Italie

Il vous appartiendra de ratifier cette cooptation de M. Daniele MAZZARELLA, en qualité d'Administrateur, faite par votre Conseil d'Administration.

7 RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les Commissaires aux Comptes vous présenteront dans le cadre de leur mission sur l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

- Le rapport général sur les états financiers annuels ;
- Le rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par les articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, et vous aurez à statuer sur chaque convention figurant dans ce rapport spécial.

Nous vous demanderons de statuer sur les résolutions à titre ordinaire qui vous sont soumises par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration

RAPPORT JOINT DU PRESIDENT

Mesdames, Messieurs,

Les articles 831-2 et 831-3 de l'acte Uniforme révisé, disposent que le Président du conseil d'Administration doit rendre compte, dans un rapport joint au rapport de gestion, de différentes informations :

I. Conseil d'Administration

*** Composition du Conseil au 31.12.2017**

Votre conseil d'Administration est composé ainsi:

- ✓ Monsieur Jordi CALVO (Président du Conseil d'Administration – Administrateur)
Le mandat d'Administrateur de M. CALVO vient à échéance à l'issue de la présente Assemblée Générale.
- ✓ Monsieur Frédéric TAILHEURET (Directeur Général– Administrateur)
Le mandat d'Administrateur de M. TAILHEURET vient à échéance à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera en 2019 sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2018.
- ✓ Monsieur Victor DELCHAN OUEDRAOGO – Administrateur
Le mandat de M. DELCHAN OUEDRAOGO vient à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2020 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.
- ✓ Société PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES FRANCE– Administrateur
(ayant pour représentant permanent Monsieur Laurent TARDIF)
Le mandat de la Société PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES FRANCE vient à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2020 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.
- ✓ Monsieur Jacques BERDALA– Administrateur
Le mandat de M. BERDALA vient à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2020 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.
- ✓ Monsieur Alessandro BRUNETTI. – Administrateur
Le mandat d'Administrateur de M. BRUNETTI vient à échéance à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera en 2019 sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2018.
Il a démissionné de son mandat d'Administrateur avec effet à l'issue de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 15 février 2018.

*** Limitations que le conseil d'administration apporte aux pouvoirs du Directeur Général**

Le Directeur Général, représentant légal de la Société, a été investi par le Conseil d'Administration des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société.

Il exerce ces pouvoirs sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux Assemblées d'Actionnaires ainsi que des pouvoirs qu'elle réserve de façon spéciale au Conseil d'Administration et au Président du Conseil, et dans la limite de l'objet social.

Toutefois, le Directeur Général doit soumettre à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration la réalisation des opérations suivantes :

- * achats, ventes, promesses, échanges ou apports de tous immeubles, fonds de commerce et actifs de la Société ;
- * achats, promesses, prises ou cessions totales ou partielles de participations dans toute entreprise ou groupement quelconque ;
- * tous changements dans la politique de lignes de crédit présentée lors du conseil d'administration qui a arrêté les comptes ;
- * La constitution et/ou de l'octroi, avec faculté de substitution, de sûretés, cautions, avals ou garanties délivrés directement par SICABLE à des tiers (y compris à l'égard des Administrations fiscales et douanières), au-delà d'un plafond d'engagement fixé à 1.000.000.000 FCFA pour chaque opération.

*. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que nécessaire, sur la convocation de son Président. Le conseil ne délibère valablement que si la moitié, au moins, de ses membres est présente. Pour le calcul du quorum et de la majorité, sont réputés présents le ou les Membres du Conseil d'Administration qui participent au Conseil par des moyens de visioconférence et /ou téléconférence. Toutefois, en cas de participation d'administrateur(s) par visioconférence ou par d'autres moyens de télécommunication, le conseil ne peut valablement délibérer que si au moins un tiers des administrateurs est physiquement présent.

Les moyens de visioconférence et /ou téléconférence utilisés doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du Conseil.

La société SICABLE se réfère, lorsque cela est pertinent au regard de la situation de la Société, au Code Ivoirien de Gouvernance d'Entreprise et de Responsabilité Sociale édité en Février 2011 par le Centre Africain d'expertise en Gouvernance des Organisations (CAGO) basé A Abidjan II Plateaux, et principalement aux dispositions spécifiques applicables aux Sociétés cotées en Bourse.

Ainsi, le Conseil de SICABLE est composé d'Administrateurs aux compétences reconnues dans différents domaines tels qu'en matière Commerciale, Financière, Industrielle, qui connaissent parfaitement l'industrie du câble, et d'un ou plusieurs Administrateurs Indépendants.

* Rémunération totale et avantages de toute nature versés, durant l'exercice, à chaque mandataire

Les Administrateurs ne bénéficient que des indemnités de fonction qui leur sont votées par l'Assemblée. Ils ont également droit aux frais engagés dans l'exercice de leur fonction.

Le Directeur Général dispose de la rémunération suivante: 1.639.800 FCFA net mensuel, ainsi que le remboursement des frais engagés dans le cadre de ses fonctions.

Les fonctions du Président du Conseil d'Administration, des Administrateurs et du Directeur Général Adjoint ne font pas l'objet d'une rémunération, de quelque nature que ce soit, en dehors de leur indemnité de fonction votée par l'Assemblée.

Les mandataires ne bénéficient d'aucun engagement pris par la Société à leur bénéfice, ni d'attribution de la propriété de titres de la Société d'une quelconque façon.

Principes règles arrêtées par le conseil d'administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux :

SICABLE fait partie du Groupe PRYSMIAN, leader mondial des câbles électriques, et à ce titre, plusieurs Administrateurs de SICABLE sont des dirigeants du Groupe PRYSMIAN.

Il est d'usage dans le Groupe de ne pas accorder de rémunération spécifique notamment aux Dirigeants pour les fonctions qu'ils occupent dans d'autres Sociétés du Groupe, hormis pour le Directeur Général dont l'implication est par nature différentes de celle des autres Administrateurs.

Les Administrateurs de SICABLE disposent d'une indemnité de fonction votée par l'Assemblée, répartie à égalité entre les Administrateurs, mais d'aucun autre avantage.

Liste des mandats et fonctions exercés durant l'exercice dans toute société par chacun des mandataires.

Votre Conseil d'Administration était composé en 2017 des Membres suivants, dont vous trouverez l'ensemble des mandats exercés durant l'exercice 2017:

Monsieur Jordi CALVO (Président - Administrateur)

Les mandats et fonctions de M. CALVO exercés durant l'exercice 2017 ont été les suivants :

Caractéristiques des sociétés			Fonctions exercées
Dénomination ou raison sociale	Forme juridique	Ville et pays du siège social	
Sicable (Société Ivoirienne de Câbles)	SA	Abidjan - Cote d'Ivoire	Président du CA – Administrateur
Auto Câbles Tunisie	SA	Tunis Tunisie	Président du CA - Administrateur
Eurelectric Tunisie	SA	Menzel Bouzelfa - Tunisie	Président du CA – Administrateur
Prysmian Câbles Spain	SA	Villanova de Geltru- Barcelona - Espagne	Conseiller

Monsieur Frédéric TAILHEURET (Directeur Général - Administrateur)

Les mandats et fonctions de M. TAILHEURET exercés durant l'exercice 2017 ont été les suivants :

- Directeur Général et Administrateur de la Société SICABLE (Société Ivoirienne de Câbles) – Cote d'Ivoire.

Monsieur Victor DELCHAN OUEDRAOGO (Administrateur)

Les mandats et fonctions de M. DELCHAN OUEDRAOGO exercés durant l'exercice 2017 ont été les suivants :

Caractéristiques des sociétés			Fonctions exercées
Dénomination ou raison sociale	Forme juridique	pays du siège social	
Sicable	SA	Cote d'Ivoire	Administrateur Membre du Comité d'Audit
Bank of Africa	SA	Burkina Faso	Administrateur
SAGECI	SA	Côte D'Ivoire	Administrateur

Société PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES France, Administrateur, ayant pour représentant permanent Monsieur Laurent TARDIF.

Les mandats et fonctions de M. TARDIF exercés durant l'exercice 2017 ont été les suivants :

Caractéristiques des sociétés			Fonctions exercées
Dénomination ou raison sociale	Forme juridique	pays du siège social	
Sicable (Société Ivoirienne de Câbles)	SA	Cote d'Ivoire	Représentant Permanent de Prysmian Câbles et Systèmes France – Administrateur (1)
Prysmian French Holdings	SAS	France	Président
Prysmian Câbles et Systèmes France	SAS	France	Président du Directoire
Draka France	SAS	France	Président
Draka Comteq France	SAS	France	Président du Directoire
Draka Fileca	SAS	France	Président
Draka Paricable	SAS	France	Président
Tunisie Câbles	SA	Tunisie	Rep. permanent de Prysmian Cavi et Sistemi, Administrateur

Prysmian Spain	SA	Espagne	Président du CA
Prysmian Cavi E Sistemi Italia Srl	Srl	Italie	Administratore Delegato
MANDATS AYANT PRIS FIN DURANT L'EXERCICE 2017			
Sicable (Société Ivoirienne de Câbles)	SA	Cote d'Ivoire	Président du CA – Administrateur (2)
(1) Le CA du 14.2.2017 a pris acte de la désignation de M. TARDIF comme Représentant Permanent de Prysmian Câbles et Systèmes France – Administrateur.			
(2) Mandat a pris fin le 14.2.2017			

Monsieur Alessandro BRUNETTI (Administrateur)

Les mandats et fonctions de M. BRUNETTI exercés durant l'exercice 2017 ont été les suivants :

Caractéristiques des sociétés			Fonctions exercées
Dénomination ou raison sociale	Forme juridique	Ville, pays du siège social	
Sicable	SA	Abidjan - Cote d'Ivoire	Administrateur – Président du Comité d'audit
Prysmian Cables et Systèmes France	SAS	Sens - France	Membre du Directoire
Draka Comteq France	SAS	Paron - France	Membre du Directoire
Draka Fileca	SAS	Ste Geneviève - France	Directeur
Draka Paricable	SAS	Ste Geneviève - France	Directeur
Prysmian (French) Holdings	SAS	Paron - France	Directeur Général
Draka France		Champs sur Marne - France	Directeur Général
Eurelectric Tunisie	SA	Menzel Bouzelfa - Tunisie	Administrateur
Prysmian Cavi E Sistemi Italia Srl	SrL	Milan - Italie	Directeur / Membre du Conseil

Monsieur Jacques BERDALA

Les mandats et fonctions de M. BERDALA exercés durant l'exercice 2017 ont été les suivants :
- Administrateur et Membre du Comité d'Audit de la Société SICABLE – Cote d'Ivoire.

Madame Nathalie JOUBERT

Les mandats et fonctions de Mme JOUBERT exercés durant l'exercice 2017 ont été les suivants :
- Directrice Générale Adjointe (non Administrateur) et Secrétaire du Conseil d'Administration de Sicable.

II. Modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale.

Il n'existe aucune modalité particulière au sein de la Société SICABLE relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale.

III. Procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.

L'objectif du contrôle interne mis en place dans la Société est d'assurer la conservation et l'optimisation de la valeur des actifs de la société et le management du risque.

Les procédures de contrôle interne doivent garantir que les activités et les actions visant l'amélioration des résultats soient réalisées dans le cadre :

- d'une meilleure efficacité opérationnelle,
- de la conservation des actifs de la société,
- de la représentativité des informations.

Chaque processus est sous la responsabilité d'un Chef de service lui-même sous l'autorité d'un Cadre et chaque processus comporte des indicateurs suivis chaque mois.

Les déviations par rapport à la norme fixée en début d'année sont analysées et font l'objet, le cas échéant de plans d'actions suivis eux-mêmes chaque mois par le Comité de Direction.

Chaque mois, les niveaux de Chiffre d'affaires, marges et Tonnages sont présentés au Groupe ainsi que des prévisions à 3 mois. Les réalisations sont comparées aux prévisions et des Plans d'actions sont élaborés et suivis.

La conservation des actifs est assurée par la délégation de pouvoirs qui impose l'autorisation du Directeur Général pour toute cession d'actif immobilisé et il est procédé à 2 inventaires généraux par an.

La revue de Direction annuelle permet de valider ou de réviser les objectifs annuels et de faire le point sur les projets, achevés, en cours ou à démarrer.

Le Comité d'Audit effectue périodiquement des vérifications, émet des recommandations et effectue un suivi de celles-ci.

Après avoir mis en place une cartographie des risques Informatiques, SICABLE projette d'effectuer une cartographie des autres risques.

La Président Jordi CALVO

SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi
République de Côte d'Ivoire, RC n° CI-ABJ-1975-B-16137

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2018

TEXTES DES RESOLUTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE

L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2018

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport joint du Président, approuve ces rapports ainsi que les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport général des Commissaires aux comptes, en prend acte.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes, prend acte dudit rapport et, après que le bureau de l'Assemblée ait constaté que le quorum atteint par l'Assemblée pour cette Convention est de plus du quart des actions de la Société (recalculé sans tenir compte du nombre d'actions détenues par l'Actionnaire intéressé), approuve la convention d'assistance technique entre SICABLE et PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES FRANCE conclue en date du 27.02.2009 qui y est mentionnée.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes, prend acte dudit rapport et après que le bureau de l'Assemblée ait constaté que le quorum atteint par l'Assemblée pour cette Convention est de plus du quart des actions de la Société (recalculé sans tenir compte du nombre d'actions détenues par l'Actionnaire intéressé), approuve la convention de recouvrement par SICABLE pour le compte de PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES France, d'une créance détenue par PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES France sur l'Etat Ivoirien moyennant une commission fixée à 285.000 € (deux cent quatre vingt cinq mille euros).

Cette convention a été conclue en date du 22.12.2006 et est toujours en cours.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, donne quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat au Président, au Directeur Général, au Directeur Général Adjoint et à tous les Administrateurs.

Sixième résolution

L'Assemblée générale après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat net constitué du bénéfice de l'exercice d'un montant de 980.205 997 FCFA et du report à nouveau antérieur s'élevant à 3.570.461.513 FCFA, soit une somme de 4.550.667.510 FCFA, comme suit :

-	Dividendes bruts	:	657 777 778 FCFA
-	Affectation Compte « report à nouveau »	:	3 892 889 732 FCFA

Sur la base de cette répartition, le dividende brut par action serait de 111.11 FCFA.

Après retenue à la source au titre de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières (IRVM) dont le taux est actuellement de 10%, le dividende net par action sera de 100 FCFA.

Septième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide de fixer à 4.200.000 FCFA (quatre millions deux cent mille francs CFA) le montant brut global des indemnités de fonction alloué, pour l'exercice 2018, au Conseil d'Administration.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide de renouveler le mandat d'Administrateur de:

Monsieur Jordi CALVO
né le 30 juin 1964 à Gava - Espagne, de nationalité Espagnole,
titulaire du passeport espagnol numéro BD 214954 délivré le 2.5.2008
demeurant Cami de Sant Cugat al Papiol n° 123 –
08195 Sant Cugat del Vallès, Barcelone - Espagne

pour une durée de trois (3) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2021 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

M. CALVO a précisé qu'il satisfaisait aux conditions requises par la Loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide de coopter en qualité d'Administrateur en remplacement, pour la durée du mandat d'Administrateur de M. BRUNETTI restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2019 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018,

Monsieur Daniele MAZZARELLA,
né le 20 Juillet 1972 à Milan - Italie, de nationalité italienne,
Demeurant 14 rue Saint Merri 75004 Paris
titulaire du passeport italien numéro YA4750156 délivré le 12.2.2013 à Miami (Floride) - USA par le
Consulat Général d'Italie

M. MAZZARELLA a précisé qu'il satisfaisait aux conditions requises par la Loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

Dixième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes en vue de l'accomplissement des formalités légales.

Désignation de l'entreprise		Société Ivoirienne de Câble (SICABLE)			BILAN - SYSTEME NORMAL : ACTIF			
Adresse de l'entreprise		Rue du textile, Zone industrielle Vridi 15 BP 035 Abidjan 15 Côte d'Ivoire			Exercice clos le : 31 décembre 2017			
Numéro d'identification		7502029 Z			Durée : 12 mois			
Réf.	ACTIF	Exercice 2017			Exercice 2016			Variation
		Brut	Amort./Prov.	Net	Brut	Amort./Prov.	Net	
	ACTIF IMMOBILISÉ (1)							
AA	Charges immobilisées				0	0		
AB	Frais d'établissement et charges à répartir	0	0	0	0	0	0	0
AC	Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0	0	0	0
	TOTAL AA	0	0	0	0	0	0	0
AD	Immobilisations incorporelles							
AE	Frais de recherche et de développement	0	0	0	0	0	0	0
AF	Brévets, licences, logiciels	78 165 827	52 726 320	25 439 507	51 168 202	48 887 562	2 280 640	23 158 867
AG	Fonds commercial	0	0	0	0	0	0	0
AH	Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0
	TOTAL AD	78 165 827	52 726 320	25 439 507	51 168 202	48 887 562	2 280 640	23 158 867
AI	Immobilisations corporelles							
AJ	Terrains	0	0	0	0	0	0	0
AK	Bâtiments	520 297 081	508 435 499	11 861 582	520 297 081	502 389 697	17 907 384	(6 045 802)
AL	Installations et agencements	290 622 388	250 539 354	40 083 034	290 622 388	245 389 506	45 232 882	(5 149 848)
AM	Matériel	3 077 920 749	2 448 038 930	629 881 819	3 014 158 515	2 346 317 306	667 841 209	(37 959 390)
AN	Matériel de transport	0	0	0	0	0	0	0
	TOTAL AI	3 888 840 218	3 207 013 783	681 826 435	3 825 077 984	3 094 096 509	730 981 475	(49 155 040)
	cf. fichier immos+encours							
	TOTAL AA+AD+AI	3 967 006 045	3 259 740 103	707 265 942	3 876 246 186	3 142 984 071	733 262 115	(25 996 173)
AP	Avances et acomptes sur immobilisations	0	0	0	0	0	0	0
AQ	Immobilisations financières							
AR	Titres de participation	0	0	0	0	0	0	0
AS	Autres immobilisations financières	39 471 003	0	39 471 003	39 323 863	0	39 323 863	147 140
	TOTAL AP	39 471 003	0	39 471 003	39 323 863	0	39 323 863	147 140
AW	(1) dont H.A.O.							
	Brut							
	Net							
AZ	TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	4 006 477 048	3 259 740 103	746 736 945	3 915 570 049	3 142 984 071	772 585 978	(25 849 033)
	ACTIF CIRCULANT							
BA	Actif circulant H.A.O.	0	0	0	0	0	0	0
BB	Stocks							
BC	Marchandises	980 358 593	202 146 491	778 212 102	839 582 242	278 333 674	561 248 568	216 963 534
BD	Matières premières et autres approvisionnements	950 552 387	90 133 527	860 418 860	1 240 578 005	113 851 711	1 126 726 294	(266 307 434)
BE	En-cours	501 686 170	96 411 586	405 274 584	441 840 614	0	441 840 614	(36 566 030)
BF	produits fabriqués	1 011 075 115	49 404 917	961 670 198	469 012 897	65 713 677	403 299 220	558 370 978
	TOTAL BB	3 443 672 265	438 096 521	3 005 575 744	2 991 013 758	457 899 062	2 533 114 696	472 461 048
BG	Créances et emplois assimilés							
BH	Fournisseurs, avances versées	177 418 243	0	177 418 243	48 702 325	0	48 702 325	128 715 918
BI	Clients	3 824 080 410	380 094 732	3 443 985 678	3 440 668 950	320 995 981	3 119 672 969	324 312 709
BJ	Autres créances	201 935 439	1 348 000	200 587 439	104 363 904	1 348 000	103 015 904	97 571 535
	TOTAL BG	4 203 434 092	381 442 732	3 821 991 360	3 593 735 179	322 343 981	3 271 391 198	550 600 162
BK	TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	7 647 106 357	819 539 253	6 827 567 104	6 584 748 937	780 243 043	5 804 505 894	1 023 061 210
	TRÉSORERIE-ACTIF							
BQ	Titres de placement	0	0	0	0	0	0	0
BR	Valeurs à encaisser	910 611 385	0	910 611 385	590 140 523	0	590 140 523	320 470 862
BS	Banques, chèques postaux, caisse	3 090 188 247	0	3 090 188 247	3 092 266 247	0	3 092 266 247	(2 078 000)
BT	TOTAL TRÉSORERIE-ACTIF (III)	4 000 799 632	0	4 000 799 632	3 682 406 770	0	3 682 406 770	318 392 862
BU	Écarts de conversion-Actif (IV) (perte probable de change)	0	0	0	0	0	0	0
BT	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	15 654 383 037	4 079 279 356	11 575 103 681	14 182 725 756	3 923 227 114	10 259 498 642	1 315 605 039

Désignation de l'entreprise		Société Ivoirienne de Câble (SICABLE)		BILAN - SYSTEME NORMAL : PASSIF		
Adresse de l'entreprise		Rue du textile, Zone industrielle Vridi		Exercice clos le : 31 décembre 2017		
Numéro d'identification		15 BP 035 Abidjan 15 Côte d'Ivoire		Durée : 12 mois		
7502029 Z						
Ref.	PASSIF (avant répartition)	Exercice 2017	Exercice 2016	Variation		
CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES						
CA	Capital	740 000 000	740 000 000			
CB	Actionnaires capital non appelé					
CC	Primes et réserves					
CD	Primes d'apport, d'émission, de fusion					
CE	Écarts de réévaluation					
CF	Réserves indisponibles <i>Réserve légale</i>	148 000 000	148 000 000			
CG	Réserves libres <i>Réserves F.N.I.</i>	375 547 661	375 547 661			
CH	Report à nouveau + ou -	3 570 461 513	3 301 737 451	268 724 062		
CI	Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)	980 205 997	597 612 951	382 593 046		
	TOTAL CC	5 074 215 171	4 422 898 063	651 317 108		
CK	Autres capitaux propres					
CL	Subventions d'investissement					
CM	Provisions réglementées et fonds assimilés <i>(PFC)</i>	314 452 423	235 135 757	79 316 666		
CP	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	6 128 667 594	5 398 033 820	730 633 774		
DETTES FINANCIÈRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES						
DA	Emprunts					
DB	Dettes de crédit-bail et contrats assimilés					
DC	Dettes financières diverses					
DD	Provisions financières pour risques et charge: <i>(Risques/Litiges)</i>	1 871 020 338	1 885 165 766	(14 145 428)		
DE	(1) dont H.A.O. =					
DF	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (II)	1 871 020 338	1 885 165 766	(14 145 428)		
DG	TOTAL RESSOURCES STABLES (I+II)	7 999 687 932	7 283 199 586	716 488 346		
PASSIF CIRCULANT						
DH	Dettes circulantes et ressources assimilées H.A.O.	2 500 221	5 152 812	(2 652 591)		
DI	Clients, avances reçues	851 030 444	542 847 965	308 182 479		
DJ	Fournisseurs d'exploitation	1 357 656 063	1 427 701 715	(70 045 652)		
DK	Dettes fiscales	748 086 744	745 962 151	2 124 593		
DL	Dettes sociales	112 863 117	87 066 321	25 796 796		
DM	Autres dettes	503 279 160	9 968 092	493 311 068		
DN	Risques provisionnés		157 600 000	(157 600 000)		
	TOTAL DETTES ACTIVITÉS ORDINAIRES	3 572 915 528	2 971 146 244	601 769 284		
DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	3 575 415 749	2 976 299 056	599 116 693		
TRÉSORERIE-PASSIF						
DQ	Banques, crédits d'escompte					
DR	Banques, crédits de trésorerie					
DS	Banques, découverts					
DT	TOTAL TRÉSORERIE-PASSIF (IV)					
DV	Écarts de conversion-Passif (V) (gain probable de change)					
BT	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	11 575 103 681	10 259 498 642	1 315 605 039		

Désignation de l'entreprise		Société Ivoirienne de Câble (SICABLE)		COMPTES DE RÉSULTAT (1ère partie)	
Adresse de l'entreprise		Rue du textile, Zone industrielle Vridi		Exercice clos le : 31 décembre 2017	
Numéro d'identification		7502029 Z		Durée : 12 mois	
Ref.	CHARGES (1ère partie)	Exercice 2017 12 mois	Exercice 2016 12 mois	Variation	
	ACTIVITÉ D'EXPLOITATION				
RA	Achats de marchandises	2 843 960 195	2 302 427 177	541 533 018	
RB	- Variation de stocks (- ou +)	(140 776 351)	199 442 685	(340 219 036)	
	TOTAL	2 703 183 844	2 501 869 862	201 313 982	
	(Marge brute sur marchandises voir TB)				
RC	Achats de matières premières et fournitures liées	5 771 377 194	4 313 120 815	1 458 256 379	
RD	- Variation de stocks (- ou +)	290 025 618	(484 832 375)	774 857 993	
	TOTAL	6 061 402 812	3 828 288 440	2 233 114 372	
	(Marge brute sur matières voir TG)				
RE	Autres achats	603 012 967	576 359 459	26 653 508	
RH	- Variation de stocks (- ou +)				
RI	Transports	329 922 412	340 434 389	(10 511 977)	
RJ	Services extérieurs	1 219 072 439	1 227 441 796	(8 369 357)	
	(1) dont intérimaires				
RK	Impôts et taxes	67 954 078	84 332 916	(16 378 838)	
	Autres charges - PP divers	21 962 190	31 654 665	(9 692 475)	
	Autres charges - Dotation provisions dépréciation de Stocks	438 096 521	457 899 062	(19 802 541)	
	Autres charges - Dotation provisions dépréciation Clients	59 098 751	320 995 981	(261 897 230)	
RL	Total Autres charges (cpte 65 : PP+prov stocks & clients)	519 157 462	810 549 708 (1)	(291 392 246)	
	TOTAL	2 739 119 358	3 039 118 268	(299 998 910)	
	(Valeur ajoutée voir TN)				
RP	Charges de personnel (1)	907 942 292	757 124 142	150 818 150	
	(1) dont personnel extérieur	89 459 393	41 940 693		
RQ	(Excédent brut d'exploitation voir TO)				
	Dotations aux amortissements	116 756 032	96 825 501	19 930 531	
	Dotation provision Risques & Charges	896 297 942	356 240 036	540 057 906	
	Dotations provisions fluctuation des cours (PFC)		1 355 936	(1 355 936)	
RS	Dotations aux amortissements et provisions (Amortissements + IDR + PFC)	1 013 053 974	454 421 473	558 632 501	
RW	Total des charges d'exploitation	13 424 702 280	10 580 822 185	2 843 880 095	
	(Résultat d'exploitation voir TX)				
Ref.	PRODUITS (1ère partie)	Exercice 2017 12 mois	Exercice 2016 12 mois	Variation	
TA	Ventes de marchandises	3 699 871 299	3 445 475 356	254 395 943	
TB	MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES	996 687 455	943 605 494		
TC	Ventes de produits fabriqués	8 725 442 726	6 947 725 037	1 777 717 689	
TD	Travaux, services vendus	51 441 900	79 191 710	(27 749 810)	
TE	Production stockée (ou déstockage) (- ou +)	601 907 774	(57 973 895)	659 881 669	
TF	Production immobilisée	2 180 100	13 373 165	(11 193 065)	
	TOTAL	9 380 972 500	6 982 316 017	2 398 656 483	
TG	MARGE BRUTE SUR MATIÈRES (TF- RC&RD)	3 319 569 688	3 154 027 577		
TH	Produits accessoires * (ventes emballages = cpte 707)				
TI	CHIFFRE D'AFFAIRES (TA + TC + TD + TH)	12 476 755 925	10 472 392 103	2 004 363 822	
TJ	dont à l'exportation	1 014 975 077	1 278 663 023	(263 687 946)	
	%	8.13%	12.21%		
TK	Subventions d'exploitation	0			
TL	Autres produits (cpte 75 : PP+repr.prov stocks & clients)	786 645 361	833 045 413	(46 400 052)	
TN	VALEUR AJOUTÉE (TA à TL- RA à RL)	2 363 783 146	1 891 560 216	472 222 930	
TO	EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (TN-RP)	1 455 840 854	1 134 436 074	321 404 780	
TS	Reprises de provisions (Risques & Charges)	910 443 370	204 612 882	705 830 488	
TT	Transferts de charges				
TW	Total des produits d'exploitation	14 777 932 530	11 465 449 668	3 312 482 862	
TX	RÉSULTAT D'EXPLOITATION (bénéfice (+) ; Perte (-))	1 353 230 250	884 627 483	468 602 767	

Désignation de l'entreprise		Société Ivoirienne de Câble (SICABLE)		COMPTÉ DE RÉSULTAT (2ème partie)	
Adresse de l'entreprise		Rue du textile, Zone industrielle Vridi		Exercice clos le : 31 décembre 2017	
Numéro d'identification		7502029 Z		Durée : 12 mois	
Réf.	CHARGES (2ème partie)	Exercice 2017 12 mois	Exercice 2016 12 mois	variation	
	ACTIVITÉ FINANCIÈRE				
SA	Frais financiers				
SC	Pertes de change				
SD	Dotations aux amortissements et provisions				
SF	Total des charges financières				
	<i>(Résultat financier voir UG)</i>				
SH	Total des charges des activités ordinaires	13 424 702 280	10 580 822 185	2 843 880 095	
	<i>(Résultat des activités ordinaires voir UI)</i>				
	HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES (H.A.O.)				
SK	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations (valeur nette comptable)				
SL	Charges H.A.O.				
SM	Dotations H.A.O. <i>(dot. Risques & Litiges)</i>	79 316 666		79 316 666	
SO	Total des charges H.A.O.	79 316 666		79 316 666	
	<i>(Résultat H.A.O. voir UP)</i>				
SQ	Participation des travailleurs				
SR	Impôts sur le résultat	298 158 500	290 226 000	7 932 500	
SS	Total participation et impôts	298 158 500	290 226 000	7 932 500	
ST	TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES	13 802 177 446	10 871 048 185	2 931 129 261	
	<i>(Résultat net voir UZ)</i>				
Réf.	PRODUITS (2ème partie)	Exercice 2017 12 mois	Exercice 2016 12 mois	variation	
	ACTIVITÉ FINANCIÈRE				
UA	Revenus financiers	4 450 913	2 911 468	1 539 445	
UC	Gains de change				
UD	Reprises de provisions				
UE	Transferts de charges				
UF	Total des produits financiers	4 450 913	2 911 468	1 539 445	
UG	RÉSULTAT FINANCIER (+ ou -)	4 450 913	2 911 468	1 539 445	
UH	Total des produits des activités ordinaires	14 782 383 443	11 468 361 136	3 314 022 307	
UI	RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES (1)				
	(+ ou -)	1 357 681 163	887 538 951	470 142 212	
UJ	(1) dont impôt correspondant				
	HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES (H.A.O.)				
UK	Produits des cessions d'immobilisations (prix de cession)		300 000	(300 000)	
UL	Produits H.A.O.				
UM	Reprises H.A.O. <i>(Repr. Risques & Litiges)</i>				
UN	Transferts de charges				
UO	Total des produits H.A.O.		300 000	(300 000)	
UP	RÉSULTAT H.A.O. (+ ou -)	(79 316 666)	300 000	(79 616 666)	
UT	TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS	14 782 383 443	11 468 661 136	3 313 722 307	
UZ	RÉSULTAT NET				
	bénéfice (+) ; Perte (-)	980 205 997	597 612 951	382 593 046	

Désignation de l'entreprise		Société Ivoirienne de Câble (SICABLE)		TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS	
Adresse de l'entreprise		Rue du textile, Zone industrielle Vridi			
Numéro d'identification		7502029 Z		Exercice clos le : 31 décembre 2017 Durée : 12 mois	
1ère PARTIE : DÉTERMINATION DES SOLDES FINANCIERS DE L'EXERCICE					
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (C.A.F.G.)					
CAFG = EBE - Charges décaissables restantes } à l'exclusion des + Produits encaissables restants } cessions d'actif immobilisé					
(SA) Frais financiers (SC) Pertes de change (SL) Charges H.A.O. (SQ) Participation (SM) Risque & charges (SR) Impôts sur le résultat		298 158 500	E.B.E. (TT) Transferts de charges d'exploitation (UA) Revenus financiers (UE) Transferts de charges financières (UC) Gains de change (UL) Produits H.A.O. (UN) Trnsaferts de charges H.A.O.	(=TO)	1 455 840 854 4 450 913
Total (I)		298 158 500	Total (II)		1 460 291 767
CAFG : Total (II)-Total (I)= 1 162 133 267 N-1= 847 121 542					
AUTOFINANCEMENT (A.F.)					
AF = CAFG - Distribution de dividendes dans l'exercice (1)					
AF =	1 162 133 267	328 888 889	833 244 378	N-1=	649 788 209
	(+)	(-)			
VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (E.B.E.)					
Var. B.F.E. = Var. Stocks(2) + Var. Créances(2) + Var. Dettes circulantes(2)					
Variation des stocks : N - (N-1)		Emplois augmentations (+)		Ressources diminution (-)	
(BC) Marchandises (BD) Matières premières (BE) En-cours (BF) Produits fabriqués		216 963 534 558 370 978	ou ou ou ou	266 307 434 36 566 030	
(A) Variation globale nette des stocks		472 461 048	ou		
Variation des créances : N - (N-1)		Emplois augmentations (+)		Ressources diminution (-)	
(BH) Fournisseurs, avances versées (BI) Clients (BJ) Autres créances (BU) Ecart de conversion-Actif		128 715 918 324 312 709 97 571 535	ou ou ou ou		
(B) Variation globale nette des créances		550 600 162	ou		
Variation des dettes circulantes : N - (N-1)		Emplois diminution (-)		Ressources augmentations (+)	
(DI) Clients, avances reçues (DJ) Fournisseurs d'exploitation (DK) Dettes fiscales (DL) Dettes sociales (DM) Autres dettes (DD) Provisions financières (DN) Risques provisionnés (BU) Ecart de conversion- Passif		70 045 652 157 600 000	ou ou ou ou ou ou	308 182 479 2 124 593 25 796 796 493 311 068	
(C) Variation globale nette des dettes circulantes			ou	601 769 284	
VARIATION DU B.F.E. = (A) + (B) + (C)		421 291 926	ou		
EXCÉDENT DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION (E.T.E.)					
E.T.E. = EBE - Variation BFE - Production immobilisé					
Excédent brut d'exploitation		1 455 840 854		1 134 436 074	
- Variation du B.F.E. (- si emplois ; + si ressources) (- ou +)		(421 291 926)		(595 238 353)	
- Production immobilisée (TF)		(2 180 100)		(13 373 165)	
EXCÉDENT DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION		1 032 368 828		525 824 556	

Désignation de l'entreprise		Société Ivoirienne de Câble (SICABLE)		TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS	
Adresse de l'entreprise		Rue du textile, Zone industrielle Vridi			
Numéro d'identification		7502029 Z		Exercice clos le : 31 décembre 2017 Durée : 12 mois	
2è PARTIE : TABLEAU					
Réf.		Exercice 2017		Exercice 2016	
		Emplois	Ressources	(E- ; R+)	
	I. INVESTISSEMENTS ET DÉINVESTISSEMENTS				
FA	Charges immobilisées (augmentation dans l'exercice)		////////////////		
	Croissance interne				
FB	Acquisitions/cessions d'immobilisations incorporelles	26 997 625		(2 146 030)	
FC	Acquisitions/cessions d'immobilisations corporelles	63 762 234		(299 371 961)	
	Croissance externe				
FD	Acquisitions/cessions d'immobilisations financières	147 140		2 580 000	
FF	INVESTISSEMENTS TOTAL (net)	90 906 999	ou		(298 937 991)
FG	II. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (cf. Supra : Var. B.F.E.)	421 291 926	ou		(595 238 353)
FH	A- EMPLOIS ÉCONOMIQUES À FINANCER (FF+FG)	512 198 925	ou		(894 176 344)
FI	III. EMPLOIS/RESSOURCES (B.F., H.A.O.)	2 652 591	ou		(15 141 439)
FJ	IV. EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS (1) Rembst. (selon échéancier) des emprunts et dettes financières			////////////////	
FK	B- EMPLOIS TOTAUX À FINANCER	514 851 516	ou		(909 317 783)
FL	V. FINANCEMENT INTERNE Dividendes (Emplois) / C.A.F.G. (Ressources)	328 888 889		1 162 133 267	649 788 209
	VI. FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES				
FM	Augmentation de capital par apports nouveaux	////////////////			
FN	Subventions d'investissement	////////////////			
FP	Prélèvements sur le Capital (y compris retraits de l'exploitant)			////////////////	
	VII. FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS				
FQ	Emprunts (2)				
FR	Autres dettes financières (2) (2) Remboursements anticipés inscrits séparément en emplois				
FS	C- RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT		ou	833 244 378	649 788 209
FT	EXCÉDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (C-B)	514 851 516	ou		(259 529 574)
	VIII. VARIATION DE LA TRÉSORERIE				
FU	Trésorerie nette (+ ou -)				
FV	à la clôture de l'exercice : _____	4 000 799 632			
	à l'ouverture de l'exercice : _____	3 682 406 770			
	Variation ---->	318 392 862			
FW	Variation Trésorerie : (+si Emploi ; - si Ressources)	318 392 862	ou		(259 529 574)
	Contrôle : D = VIII avec signe opposé				
Nota : I, IV, V, VI, VII : en termes de flux ; II, III, VIII : <<différences bilantielles>>.					
CONTRÔLE (à partir des masses des bilans N et N-1)				Emplois	Ressources
Variation du fonds de roulement	(F.d.R.) : FdR(N) - FdR(N-1) = (DG/PASSIF-AZ/ACTIF)	ou			742 337 379
Variation du B.F. global	(B.F.G.) : BFG(N) - BFG(N-1)	ou	423 944 517		
Variation de la trésorerie	(T) : T(N) - T(N-1)	ou	318 392 862		
çø		TOTAL	742 337 379		742 337 379